



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 6 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le 6 décembre à 9h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Rennes 2d allée Jacques Frimot, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT.

Etaient présents : Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DEMOLDER, André LAITU, Jean RONSIN, Teddy REGNIER, Jean-Claude BELINE, Rémi PITRE, Georges DUMAS, Christian SORIEUX, Patrick HERVIOU, Régis GEORGET

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Mesdames Emmanuelle ROUSSET et Marie-Edith MACE, Messieurs Yann SOULABAILLE, Guillaume PERRIN, Marcel LE MOAL, Jean-Francis RICHEUX

Pouvoir : Madame Marie-Edith MACE à Monsieur Michel DEMOLDER
Monsieur Jean-Francis RICHEUX à Monsieur Teddy REGNIER

Assistaient également : Madame DUVAL du SIEFT, Monsieur Xavier GUILLOTON de OUEST35, Messieurs Antoine DECONCHY, Jean-Pierre TROUSLARD et Madame Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Monsieur Michel DEMOLDER

Nombre de Membres du Comité présents : 11

Nombre de Membres du Comité votants : 13

Date de la convocation : le 29 novembre 2024

N°24/12-09 Désignation des membres du conseil d'exploitation de la Régie



Comité syndical du 6 décembre 2024

N°24/12-09 Désignation des membres du conseil d'exploitation de la Régie

Vu les statuts de la Régie du SMG-Eau35 adoptés par délibération n°24-10_08 en date du 3 octobre 2024,

Vu que la Régie, à simple autonomie financière, disposera d'un conseil d'exploitation composé d'un Président, de 3 vice-présidents et un ou plusieurs autres membres.

Considérant qu'il convient de désigner les membres du conseil d'exploitation

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) DESIGNER les membres du conseil d'exploitation de la Régie pour toute la durée du mandat

- Monsieur Joseph BOIVENT
- Monsieur Michel DEMOLDER
- Monsieur Jean-Francis RICHEUX
- Monsieur Teddy REGNIER
- Monsieur Rémi PITRE
- Monsieur Georges DUMAS
- Monsieur Patrick HERVIOU
- Monsieur Christian SORIEUX

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Rennes, le 6 décembre 2024

Le secrétaire de séance

Le Président,

Michel DEMOLDER

Joseph BOIVENT

